CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-498-5 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2017-498

ATTENDU la volonté du Conseil municipal de procéder à un échange de terrain afin de permettre à la Municipalité de récupérer et devenir propriétaire des terrains sur lesquels a été aménagé le réseau de sentiers d'interprétation des Orphelins ;

ATTENDU QUE l'ensemble des négociations pour l'échange de terrain entre la Municipalité et le Domaine Du Lac St-Victor est maintenant complété ;

ATTENDU QUE cette modification au plan de zonage de l'annexe 1 du règlement de zonage n° 2017-498 est nécessaire en vue de circonscrire la presque totalité du réseau de sentiers d'interprétation des Orphelins à l'intérieur de la zone récréative REC-09 ;

ATTENDU QUE la nouvelle délimitation de la zone récréative REC-09 sera localisée à une distance de 10 mètres de l'emplacement existant du sentier principal « Les Orphelins » afin de permettre la conservation d'une zone tampon des zones habitation H-60, H-69 et H-63 ;

ATTENDU QUE le règlement de zonage 2017-498 est entré en vigueur le 12 décembre 2017 ;

ATTENDU QU' un avis de motion et le dépôt du 1er projet de règlement ont été déposés lors de la séance ordinaire du Conseil municipal du 17 juillet 2020 ;

ATTENDU QUE l'assemblée de consultation prévue par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme a été remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, qui s'est tenue du 5 au 19 août 2020;

ATTENDU QU' un second projet de règlement a été adopté lors de la séance du Conseil du 21 août 2020;

ATTENDU la publication, conformément à la loi, d'un avis informant la population de la possibilité de déposer une demande de participation à un référendum;

ATTENDU QU' une seule demande de participation à un référendum a été reçue dans le délai prescrit par la loi;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller, monsieur Eric Johnston, appuyé par monsieur Yvon Paradis et résolu à l'unanimité des conseillers, que le règlement n° 2017-498-5 amendant le règlement de zonage numéro 2017-498 soit adopté par résolution et que soit décrété et statué ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le plan de zonage, annexe 1 du règlement de zonage n° 2017-498, est modifiée en apportant une modification à la délimitation de la zone récréative REC-09 et par le fait même à la délimitation des zones contiguës, soit les zones habitation H-60, H-69 et H-63, tel qu'illustré aux annexes « 1.1 » et « 1.2 » jointes au présent projet de règlement pour en faire partie intégrante.

ARTICLE 3

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

François Ghali Maire	Marie-France Matteau Directrice générale et Secrétaire-trésorière

Avis de motion :	17 juillet 2020
Adoption du 1er projet de règlement :	17 juillet 2020
Affichage et publication de l'avis public :	05 août 2020
Consultation écrite :	05 août 2020 au 19 août 2020
Adoption du second projet de règlement :	21 août 2020
Avis aux habiles à voter (demande de registre) :	1er septembre 2020
Adoption du règlement :	18 septembre 2020
Certificat de conformité :	16 octobre 2020
Entrée en vigueur :	13 octobre 2020
Avis d'entrée en vigueur :	28 octobre 2020

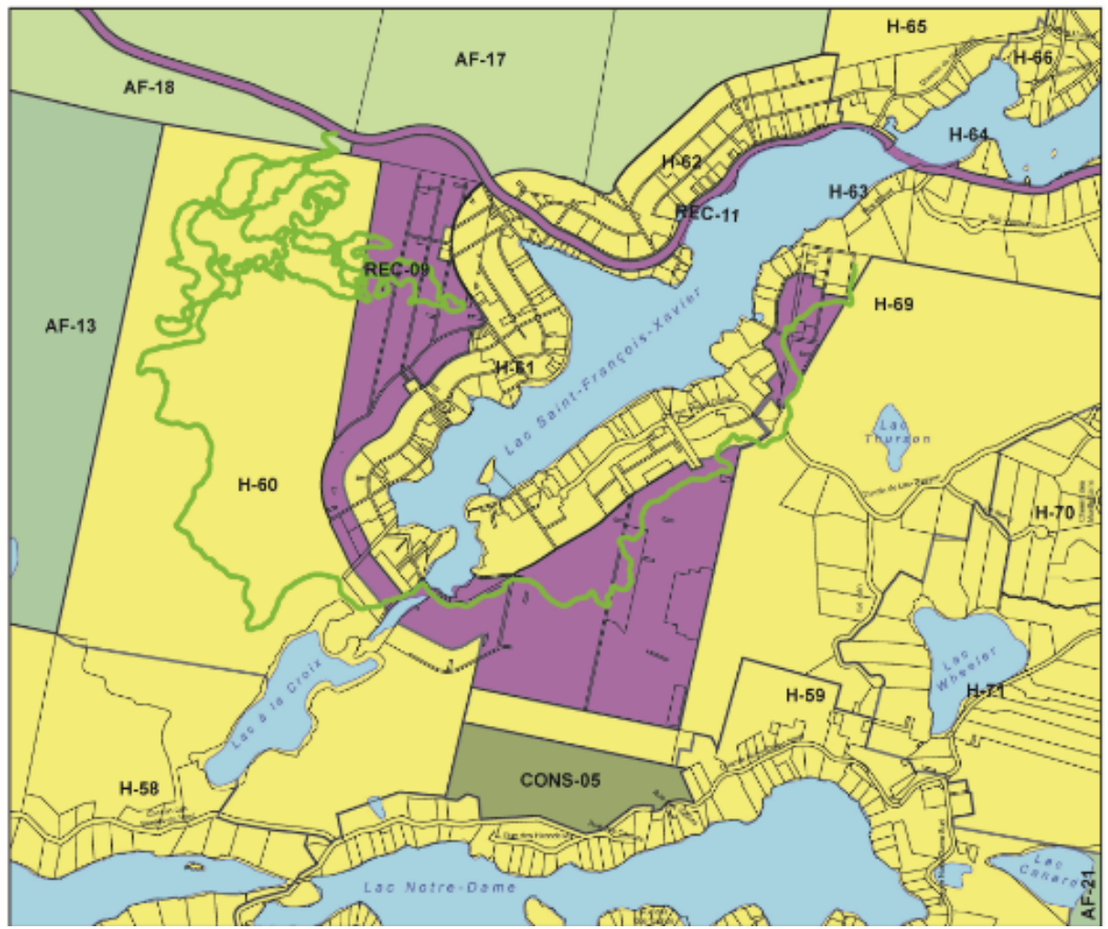

Annexe 1.1

Cadre actuel de zonage

Légende

- Sentiers pédestres
- Unité d'évaluation
- Lac

Plan de Zonage

Affectation

- Agroforestier (Culture et Élevage)
- Agroforestier (Forestier)
- Conservation
- Habitation
- Industrielle
- Récréative

N

0 0,175 0,35 0,7 Kilomètres

Système de coordonnées: QC MTM 08
Projection: Transverse Mercator
Datum: North American 1983

Wentworth-Nord
Saint-Michel - Laurel - Montfort

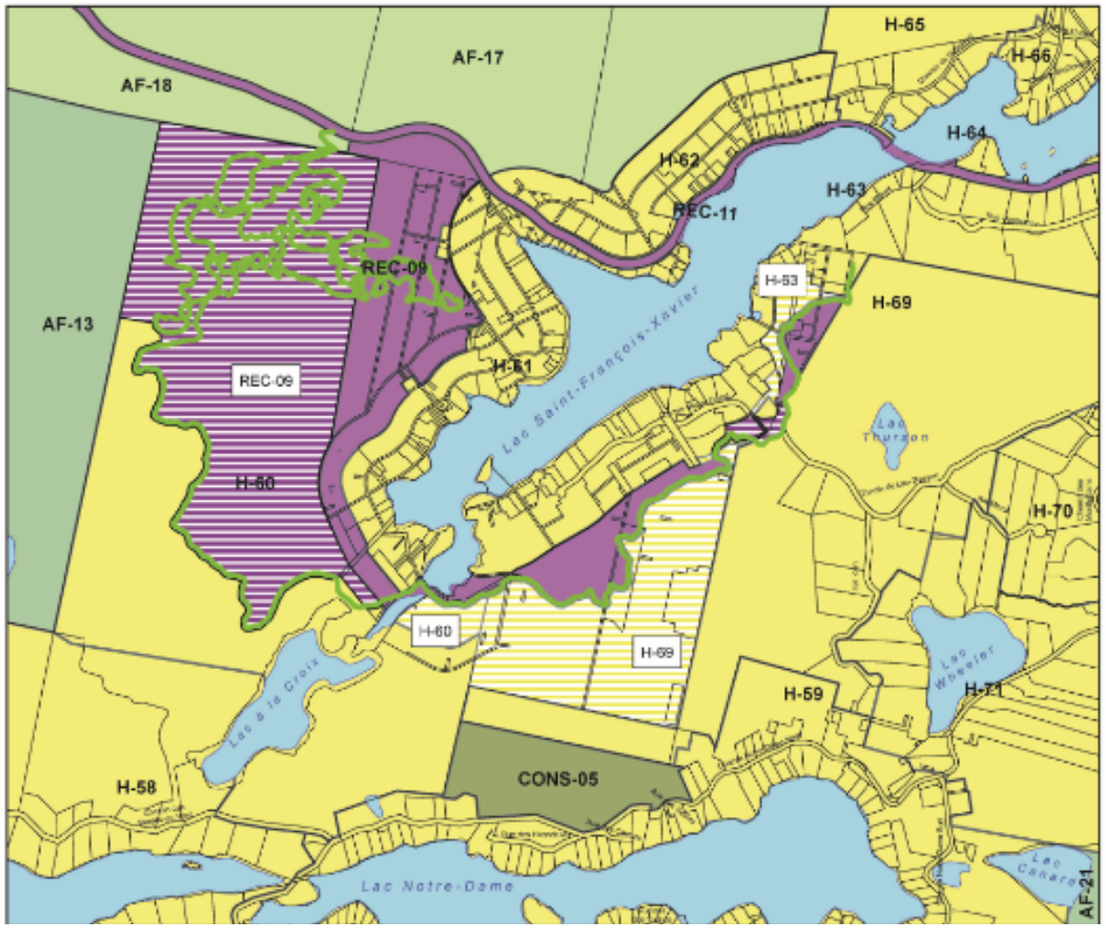

Annexe 1.2

Cadre projeté de zonage

Légende

- Sentiers pédestres
- Unité d'évaluation
- Lac

Plan de Zonage

Affectation

- Agroforestier (Culture et Élevage)
- Agroforestier (Forestier)
- Conservation
- Habitation
- Industrielle
- Récréative

Modifications

- Agrandissement de la zone Habitation
- Agrandissement de la zone Récréative

N

0 0,175 0,35 0,7 Kilomètres

Système de coordonnées: QC MTM 08
Projection: Transverse Mercator
Datum: North American 1983

Wentworth-Nord
Saint-Michel - Laurel - Montfort